

226C0050
FR001400Q9V2-FS0035

13 janvier 2026

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du Code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

EXOSENS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 janvier 2026, le concert composé des sociétés IPHG Holding S.à r.l.¹, HLD Europe SCA², Invest Prince Henri SCA et Invest Gamma S.à r.l., a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 janvier 2026, les seuils de 30% et 25% du capital et des droits de vote de la société EXOSENS et détenir, de concert, 11 386 588 actions EXOSENS représentant autant de droits de vote, soit 22,35% du capital et des droits de vote de cette société³ répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% actions et droits de vote
HLD Europe SCA ²	8 935 553	17,54
IPHG Holding ¹	2 451 035	4,81
Invest Prince Henri ⁴	0	0
Invest Gamma ⁵	0	0
Total concert	11 386 588	22,35

Ce franchissement de seuils résulte de la cession d'actions EXOSENS hors marché par la société IPHG Holding au profit de la société Theon International Plc.

A cette occasion :

- la société IPHG Holding a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EXOSENS ; et
- la société HLD Europe SCA a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 25% et 20% du capital et des droits de vote de la société EXOSENS.

¹ Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (sise 9b, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg), contrôlée à 58,22% par Invest Prince Henri et 41,78% par Invest Gamma, et gérée par la société anonyme de droit luxembourgeois HLD Associés Europe S.A.

² Société en commandite par actions de droit luxembourgeois contrôlée et gérée par la société anonyme de droit luxembourgeois HLD Associés Europe S.A.

³ Sur la base d'un capital composé de 50 936 749 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Société en commandite par actions de droit luxembourgeois contrôlée et gérée par la société anonyme de droit luxembourgeois HLD Associés Europe S.A.

⁵ Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois contrôlée au sens de l'article L.233-3 du code de commerce par des fonds gérés par Five Arrows Managers SAS, et gérée par la société anonyme de droit luxembourgeois HLD Associés Europe S.A.